LA PRESSE AFFAIRES

La CVMQ accepte de continuer à payer un enquêteur congédié

HÉLÈNE BARIL

L'enquêteur de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) congédié pour avoir accepté un pot-de-vin d'un homme d'affaires continuera de recevoir son plein salaire pendant près de trois ans à condition de ne plus remettre les pieds au bureau. C'est l'entente qui vient d'être conclue entre la CVMQ et son employé, Paul Trudeau, dont le syndicat avait contesté avec succès le congédiement survenu le 2 septembre 2003.

M. Trudeau avait avoué aux policiers avoir accepté en décembre 2000 une enveloppe contenant 10 billets de 100 $ de la part de Herbert Black, président et chef de l'exploitation de la Compagnie américaine de fer et de métal.

Selon une poursuite de 117 millions de dollars déposée contre la CVMQ par l'ancien président de Jitec, Benoit Laliberté, Herbert Black s'est servi de Paul Trudeau pour nuire à Jitec et à son fondateur. Paul Trudeau était responsable de l'enquête sur Benoit Laliberté. Avant la fin de cette enquête (dont on attend encore le dénouement), la CVMQ a jugé qu'il y avait des raisons suffisantes pour interdire à Benoit Laliberté de faire des transactions sur le titre de Jitec, une petite entreprise de technologie alors en pleine expansion.

Cet arrêt de transactions a précipité la chute du titre de Jitec et enrichi Herbert Black parce que l'homme d'affaires vendait ces titres à découvert et avait intérêt à ce qu'ils baissent, soutient la poursuite.

Jitec a par la suite fait faillite et son fondateur tient la CVMQ et son enquêteur responsables de ses malheurs. La CVMQ a congédié Paul Trudeau près de trois ans après les faits qui lui sont reprochés. Le congédiement a été suivi d'un grief du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, qui a eu gain de cause. La CVMQ a porté en appel la sentence arbitrale qui l'obligeait à reprendre M. Trudeau à son service.

L'entente intervenue entre les parties prévoit que « M. Trudeau est réintégré à la CVMQ aux seules fins de pouvoir être admissible à son régime de retraite. Par conséquent, celui-ci renonce à tout jamais à se rendre sur les lieux du travail pour y exécuter concrètement une prestation de travail dans le cadre d'un poste, d'une fonction ou d'un emploi ».

L'enquêteur recevra son salaire et les avantages sociaux prévus à la convention collective jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 55 ans, le 11 septembre 2006. L'entente prévoit des versements rétroactifs à la date du congédiement, le 2 septembre 2003. Advenant un décès avant cette date, les héritiers de M. Trudeau recevront l'argent qui lui est dû jusqu'à la date prévue.

Tembec ferme deux scieries jusqu'en février

CHARLES GRANDMONT
REUTERS

Tembec inc. fermera deux scieries au Québec et en Ontario pendant deux mois, une décision qui affectera plus de 260 employés, a indiqué hier la compagnie.

Les deux scieries visées ne sont plus rentables en raison du recul des prix du bois d'oeuvre, combiné à la hausse du dollar canadien et aux pénalités tarifaires américaines sur le bois d'oeuvre canadien, a précisé Tembec, troisième producteur canadien de bois d'oeuvre.

Les scieries de Béarn, au Témiscamingue, et de Cochrane, en Ontario, seront donc fermées à partir de la semaine prochaine jusqu'en février. Elles peuvent produire jusqu'à 260 millions de pieds-mesure-de-planche de bois par année, soit environ 15 % de la production totale de Tembec. « La réduction de production n'aura pas d'effet négatif sur les résultats financiers de la compagnie », a précisé Tembec dans un communiqué, ajoutant que la scierie de Cochrane pourrait redémarrer avant février. Les deux fermetures surviennent après que Tembec eut réussi à réduire les pertes de ses 13 scieries canadiennes au plus récent trimestre, aidé par une hausse des prix du bois provoquée par les incendies de forêt en Colombie-Britannique.

« Le marché a significativement baissé depuis », a indiqué au cours d'un entretien le président du groupe des produits forestiers de Tembec, Jim Lopez.

« Et il ne faut pas oublier que le dollar canadien vaut entre 76 et 77 cents US actuellement, ce qui a un énorme impact sur les revenus tirés de nos exportations », a-t-il dit.

Le dollar canadien a grimpé d'environ 17 % face à la devise américaine depuis le début de l'année, heurtant la rentabilité de bien des exportateurs canadiens. Tembec continue aussi de souffrir des droits compensatoires et antidumping imposés par Washington sur le bois d'oeuvre canadien.

Le titre de Tembec cédait 7 cents, à 7,11 $ hier, à la Bourse de Toronto. L'action a reculé de 43 % depuis son sommet atteint en janvier.

Les ventes au détail inquiètent

HUARD
suite de la page 1

Hier, 15 des 16 grandes devises suivies par l'agence Bloomberg ont reculé par rapport au dollar américain. Le franc suisse a perdu 1,7 % et le huard, 1,3 %. Hier, un dollar américain achetait 1,3201 dollar canadien.

Bond aux États-Unis

On s'attend à ce que le gouvernement canadien annonce vendredi que l'économie a crû à un rythme annuel de 2,2 % au troisième trimestre, selon l'estimation moyenne de 18 analystes sondés par Bloomberg. Le produit intérieur brut a probablement fait un bond à un taux annuel révisé de 7,6 % aux États-Unis au cours du troisième trimestre, selon ce que fera savoir Washington aujourd'hui, d'après un autre sondage. L'estimation initiale du gouvernement américain faisait état d'une croissance de 7,2 % au troisième trimestre.

Un retard considérable

Par ailleurs, le rapport sur les ventes au détail publié hier donne à penser que l'économie canadienne accuse un retard encore plus considérable par rapport à l'économie américaine que ce que l'on avait d'abord cru, soutient Monica Fan, stratège londonienne en matière de devises chez RBC Capital Markets, division de la Banque Royale.

Les statistiques portant sur le produit intérieur brut à être dévoilées vendredi pourraient être inférieures aux prévisions des analystes, ajoute-t-elle.

Le dollar américain flottera autour de 1,30 $ CAN en décembre et se raffermira à 1,25 $ CAN d'ici la fin de 2004, selon Mme Fan.

Le dollar canadien s'est apprécié de 19 % cette année parce que les rendements des titres de dette du pays ont attiré les investisseurs de l'étranger.

R&D
Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada

Jean-Michel Halfon

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D) est heureuse d'annoncer la nomination de Jean-Michel Halfon, président et chef de la direction de Pfizer Canada Inc., à titre de président du Conseil d'administration.

Monsieur Halfon est entré dans l'industrie pharmaceutique en 1977 à titre d'ingénieur en organisation. Il est rapidement passé au secteur de la commercialisation et des ventes, et a gravi les échelons de l'entreprise Pfizer France. Après avoir dirigé, pendant une courte période, le Service du marketing de Merck en France, il est retourné chez Pfizer France où il a exercé les fonctions de directeur de la division pharmaceutique de 1990 à 1998; il a également été affecté au poste de chef d'une équipe de développement au siège de Pfizer Europe, à Bruxelles. En 1998, M. Halfon a été muté au siège social mondial de Pfizer, à New York, pour y diriger une équipe de développement de produits à l'échelle internationale.

Il est membre des comités suivants : le Réseau canadien sur les maladies génétiques, le Comité consultatif de l'Institut de recherche en biotechnologie du Conseil national de recherches, le Conseil d'administration de la Fondation ACT (Advanced Coronary Treatment) et le Conseil d'administration de l'Institut neurologique de Montréal. Il est aussi un membre du comité des sciences de la vie du Montréal International.

En 1999, il a été nommé président et PDG de Pfizer Canada, et depuis ce temps Monsieur Halfon a joué un rôle de premier plan au sein des *Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada* (Rx&D) à titre de président et membre d'importants comités.

Les compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D) est l'association nationale de l'industrie de la recherche pharmaceutique. Ses 60 compagnies membres emploient plus de 23 000 Canadiens et Canadiennes. Elles poursuivent un même objectif primordial : découvrir de nouveaux médicaments qui permettront d'améliorer la qualité des soins de santé offerts à chaque Canadien et Canadienne. Plus de 90 % des médicaments disponibles sont développés par les membres de l'industrie des compagnies de recherche pharmaceutique du Canada.

3188055

MINI Laval

Félicitations à M. **Patrice Lafontaine** pour son dévouement chez **MINI Laval** depuis 2003. Ses talents exceptionnels, en vente et en service, sont un atout pour notre équipe.

Afin de marquer notre 30e anniversaire, **MINI Laval** et M. **Patrice Lafontaine** profitent de l'occasion pour remercier clients et amis pour leur loyauté et leur soutien au fil des années.

2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 773-MINI

1973 30 ANS/YEARS 2003

3182395

Solde de voitures de démonstration et de fonction

Modèle	stock	Couleur	Km
23775	03 320iA	noir	3855
23949	03 320iA	argent	8868
23174	03 330iA	argent	10040
23471	03 330iA	noir	2457
23428	03 525iA	noir	9899
23431	03 530iA	saphir	2502
23548	03 540iA	gris	4118
23435	03 540iA	gris	2002
23766	03 745LiA	argent	863
23781	03 745LiA	argent	2200
23457	03 745LiA	noir	882
23950	03 745LiA	argent	9278
23319	03 Z4 2.5i	sterling	4276
23127	03 Z4 3.0i	sterling	6857

Taux de financement exceptionnels! Consultez un de nos représentants.
www.bmwcanbec.com

3187667 3187668

BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon O. Montréal, Québec
(514) 731-7871

ÉVÈNEMENT DÉMONSTRATEUR 2003 Jusqu'au 30 nov. 2003 Visitez notre site Internet : bmwcanbec.com
Le plaisir de conduire

Fondation Armand-Frappier
remise de la Bourse Dr Francesco Bellini – 12 000 $

3187811A

De gauche à droite : M. Pierre Talbot, directeur du Centre INRS-Institut Armand-Frappier, M. Clément Joly, président de la Fondation Armand-Frappier, M. Roberto Bellini, représentant le Dr Francesco Bellini, Mme Julie Lahaie, inscrite au programme de maîtrise en virologie et immunologie, Mme Michèle Frappier Daignault, M. Alain Lamarre, directeur de recherche, M. Pierre Lapointe, directeur général de l'INRS.

Aurez 69 ans cette année?

Les aînés peuvent profiter d'un prêt hypothécaire inversé pour accroître leur REÉR

Il peut être doublement avantageux pour les aînés de 62 à 69 ans d'accroître leur REÉR. Vous obtenez en effet une épargne fiscale significative dont vous pouvez profiter dès aujourd'hui ou l'étaler sur un nombre d'années pendant votre retraite pour réduire votre revenu imposable et améliorer votre admissibilité aux prestations du gouvernement. En même temps, vous faites grossir votre bas de laine pour fournir des revenus futurs.

Si vous avez encore des droits de cotisation, un prêt hypothécaire inversé du Programme Canadien de Revenu Résidentiel (PCRR) pourrait alors s'avérer un moyen efficace d'utiliser de 20 000 $ à 500 000 $ de la valeur nette de votre maison pour accroître votre REÉR.

Contrairement aux autres types de prêt pour REÉR, le prêt hypothécaire inversé du PCRR n'exige **aucun remboursement** tant que vous vivez dans la maison. Le prêt est remboursé au moment de la vente de celle-ci ou bien il devient partie intégrante de votre succession. Le montant à rembourser ne dépassera jamais la juste valeur marchande de votre maison au moment de sa vente, protégeant ainsi le reste de votre avoir.

Une stratégie qui vaut la peine d'être discutée!

Remarque importante : Si vous avez 69 ans cette année, vous devez faire votre contribution REÉR avant le 31 décembre de cette année, sinon vous perdez cette occasion pour toujours.

Appelez DÈS AUJOURD'HUI pour une estimation; vous aurez l'argent avant votre date limite du REÉR.

1-877-836-9755

PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL
Hypothèque Inversée

3179906A 3187737